



Ecole du groupe CCIV

CPA découverte

des métiers

Classe préparatoire
à l'Apprentissage



Le diplôme

L'élève est présenté au CFG (Certification de Formation Générale) de l'Education Nationale à l'issue de l'année de formation.

Les objectifs de la formation

Cette section accueille des jeunes de 15 ans sortant d'une classe de 5^{ème} ou 4^{ème} et qui se destinent à poursuivre leur formation par l'apprentissage.

- Permettre une remise à niveau dans les matières d'enseignement général, en effectuant un parallèle avec le milieu professionnel
- Découvrir, mettre en place et/ou améliorer des compétences professionnelles
- Etablir un projet d'orientation et de formation professionnelle en constituant un livret de stage présenté à l'oral lors de l'examen du CFG
- Découvrir et intégrer le monde professionnel

Perspectives professionnelles

A l'issue de cette année préparatoire à l'apprentissage, les jeunes pourront s'orienter vers un CAP.

Secteurs d'activité

- **Industrie**
Entreprises d'électricité du bâtiment et des travaux publics, entreprises d'électricité industrielles, services de maintenance de mairie ou collectivité, artisans électriciens.
- **Vente**
Magasins ou commerces de produits alimentaires ou manufacturés.
- **Restauration**
Restaurants traditionnels ou de collectivités

Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur un an selon le mode de l'alternance école/entreprise :

- 1 semaine à l'Institut de Formation
- 1 semaine en entreprise

Conditions légales

- Avoir 15 ans, au plus tard le 31 décembre de l'année civile de rentrée scolaire.
- Conclure une convention de stage en alternance avec une entreprise d'accueil.

Modalités d'inscription

- Etude du dossier
- Entretien de motivation

Les sessions d'admission sont organisées à partir du mois de février.

Le dossier de candidature est disponible à l'IFA ou sur www.ifa-chauvin.fr.

Pré-requis

Vouloir découvrir le monde professionnel.

Contact

Lydie Cordel
01.30.75.38.25
lcordel@versailles.cci.fr
ifa.chauvin@versailles.cci.fr

IFA Adolphe Chauvin

22, rue des Beaux Soleils
95520 Osny
BP 50206
95523 Cergy-Pontoise Cedex
www.ifa-chauvin.fr

Rémunération

Les périodes en entreprise sont régies par une convention de stage et ne sont pas rémunérées.

Contrat de travail

Les jeunes en classe de CPA conservent un statut scolaire et bénéficient des congés scolaires.

Une chargée de relations entreprises les aide dans leur recherche de stage.



Programme de la formation

Enseignement général :

- Mathématiques
- Anglais
- Français
- EPS

Enseignement professionnel :

- Vie sociale et professionnelle
- Découverte des Métiers de l'Industrie (électrotechnique/productique), et/ou de la vente, et/ou de la restauration (cuisine/service en salle)

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre du stage

Electricité :

- Préparation de câblage (pose des appareillages : prise de courant, interrupteur, boîtier d'éclairage...)
- Passage des câbles et conducteurs
- Relevés de consignes en maintenance climatique

Vente :

- Présentation, mise en rayon des produits dans le magasin,
- Participation aux étapes de la vente d'un produit (accueil client, conseil, vente...)

Restauration :

- Découverte des métiers de la cuisine et du service en salle (de la préparation au service)

Poursuite d'études envisageable

A l'issue de la CPA, l'équipe pédagogique se prononce sur l'admission des candidats dans l'une des trois sections suivantes dans l'établissement :

- CAP PRO ELEC
- CAP Employé de vente spécialisé
- CAP Cuisine
- CAP Restaurant

Tout sur les écoles
du groupe CCIV
www.ecoles.versailles.cci.fr